

Conseil Communautaire du 20 Octobre 2016

D 2016	H	01
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	58 dossier 1 – 60 dossier - 59 dossier 3 – 57 du dossier 4 au dossier 12	
Votants	67 dossier 1 – 71 dossier - 70 dossier 3 – 67 du dossier 4 au dossier 12	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **13 Octobre 2016** s'est réuni à la salle des Fêtes de Calonges, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agné</u>
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHÉ
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Alexandre FRESCHI
<u>Caubon Saint Sauveur</u>
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT
<u>Cocumont</u>
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean-Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÈDE – Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU – Emmanuel MORIZET
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG – Michel NAU
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir Josette PATISSOU)
<u>Gaujac</u>	Jean-François THOUHAZEAU (dossier 1 et dossier 2)
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Thierry CONSTANS
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN (+ pouvoir Jean-Max MARTIN)
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA (à compter du dossier 2) - Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>
<u>Lagupie</u>
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET – Marie-Françoise BOUGUES – Martine CALZAVARA – Charles CILLIÈRES - Patrick COUZINEAU – Didier DUTHEIL (+ pouvoir Bernard MANIER) - Josette JACQUET – Philippe LABARDIN – Anne MAHIEU (+ pouvoir Joël HOCQUELET) – Jean-Pierre MARCHAND – Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE (+ pouvoir Laurence VALAY)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN – Claudette TILLOT
<u>Puymiclan</u>
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU (+ pouvoir Catherine BERNARD)
<u>Saint Barthélemy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE (+ pouvoir Michel FEYRY)
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU {du dossier 1 au dossier 3 (+ pouvoir Gilles LAGAÜZÈRE)}
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	M. Nicolas MINER {à compter du dossier 2 (+ pouvoir Jean-Marc DUBAN)}
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU (du dossier 1 au dossier 3)
<u>Sainte Bazeille</u>	Philippe RIGAL
<u>Samazan</u>	Serge LAGROLLET – Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques BRO
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean-Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Eric BOUCHAUD – Liliane KULTON – Guy LAUMET (+ pouvoir Dante RINAUDO à compter du dossier 2)
<u>Varès</u>	Gérard MARTET - Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir Alain PREDOUR) – Caroline DELRIEU-GILLET

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN – Alain LERDU - Guy IANOTTO - Catherine BERNARD - Carole VERHAEGHE - Jean-Luc ARMAND - Lisette DE LUCA - Josette PATISSOU - Danièle ANGOT - Alain PRÉDOUR – Patricia GAVA (dossier 1) - Guy PÉREUIL - Jean-Max MARTIN – Michel ZANETTE – Sylvie BARBE - Jean-Claude DERC – Bernard DIO - Joël HOCQUELET – Bernard MANIER - Laurence VALAY - Thierry CARRETEY - Michel FEYRY - Jean-Marc DUBAN - Nicolas MINER (dossier 1) - Gilles LAGAÜZÈRE – Christine VOINOT - Daniel BARBAS – Liliane BORDÈS - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO - Jean-François THOUHAZEAU (à compter du dossier 3) – Marie-France BONNEAU (à compter du dossier 4) – Francis LABEAU (à compter du dossier 4)

Pouvoirs de

Catherine BERNARD à Michel COUZIGOU – Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT – Alain PRÉDOUR à Christophe COURREGELONGUE – Laurence VALAY à Sylvie GENEAU DE LAMARLIÈRE – Bernard MANIER à Didier DUTHEIL – Jean-Max MARTIN à Michel GUIGNAN – Joël HOCQUELET à Anne MAHIEU – Michel FEYRY à Gaëtan MALANGE – Gilles LAGAÜZÈRE à Marie-France BONNEAU (du dossier 1 au dossier 3) – Jean-Marc DUBAN à Nicolas MINER (à compter du dossier 2) – Dante RINAUDO à Guy LAUMET (à compter du dossier 2)

Secrétaire de Séance

Marie-Françoise BOUGES

**Dossier n°1 -
MISSION LOCALE MOYENNE GARONNE : BILAN D'ACTIVITE 2015**

Elus membres de la Mission Locale Moyenne Garonne :

Christine VOINOT (absente) / Josette JACQUET / Lydie ANGELY / Christian FRAISSINEDE / Liliane BORDES (absente) / Daniel BENQUET / Dante RINAUDO (absent) → le pouvoir à Guy LAUMET s'annule pour ce dossier / Thierry CONSTANS

« Les élus communautaires membres de la Mission Locale Moyenne Garonne sortent de la salle et ne prennent part ni à la discussion sur le dossier ni au vote. Leurs pouvoirs respectifs s'annulent. De la même façon les pouvoirs élus communautaires membres de la Mission Locale Moyenne Garonne absents ne peuvent pas être comptabilisés pour ce vote ».

Résumé de la délibération

Dans le cadre de son adhésion à la Mission Locale Moyenne Garonne (MLMG) et au vu du bilan d'activité 2015, il est sollicité le versement de la subvention pour l'année 2016.

La Mission Locale de la Moyenne Garonne informe, accueille et oriente, les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Elle a vocation d'aider ces jeunes à construire un itinéraire d'insertion sociale et professionnelle et à assurer le suivi de son application.

Elle contribue à assurer une intervention coordonnée des institutions et acteurs existants sur l'ensemble des problèmes de vie quotidienne qui feraient obstacle à leur insertion sociale et professionnelle et afin que dans une approche globale, soit prise en charge la recherche de solutions adaptées en matière de logement, de santé, de loisirs...

Dans le cadre du service Médiation Logement, la Mission Locale de la Moyenne Garonne aide les jeunes de 18 à 25 ans qu'elle suit pour la recherche et l'accès à un logement. L'association les accompagne également lors de l'occupation du logement.

Exposé des motifs

Depuis mai 2015, la Mission Locale anime sur son antenne de Marmande, l'Espace Métiers Aquitain (EMA). Il s'agit d'un espace de conseils et de ressources au service de toutes les personnes recherchant des informations et/ou un appui personnalisé pour toutes les questions relatives au choix d'un métier, d'une formation, d'une reconversion, ...

Le montant de la subvention de fonctionnement de 126 500€ versée à la Mission Locale de la Moyenne Garonne en 2015 globalisait deux subventions :

- 119 500 € au titre de la convention annuelle (actions d'insertion à caractère social et professionnel)
- 7 000 € au titre de la médiation logement,

Il est proposé de maintenir le montant de chaque type de subvention pour l'année 2016.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Prend acte du bilan d'activité 2015 de la Mission Locale Moyenne Garonne

Décide de verser à la Mission Locale une subvention de fonctionnement de 126 500€ pour l'année 2016

Précise que cette subvention est inscrite au budget principal 2016 au compte 6574

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Résultat du vote		NE PRENNENT PAS PART AU VOTE SUR CE DOSSIER : Daniel BENQUET – Lydie ANGELY – Josette JACQUET – Lydie ANGELY – Thierry CONSTANS
<i>Votants</i>	62	
<i>Pour</i>	62	
<i>Contre</i>	/	
<i>Abstention</i>	/	

Fait à Marmande, le 20 Octobre 2016

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,

Publication / Affichage

Le 24.10.2016

Notification

Le